



MENIGOUTE 2015

L'équipe municipale



Didier GAILLARD
Maire



Régis BERGEON
Adjoint



Franck ALLARD
Conseiller municipal



Maryline BALOGE
Conseillère municipale



Céline CHULEVITCH
Conseillère municipale



Martine GRASSET
Adjointe



Gérard SAINT LAURENT
Adjoint



Céline COUTINEAU
Conseillère municipale



Isabelle DESCHAMPS
Conseillère municipale



Edouard GUILBARD
Conseiller municipal



Jimmy HUT
Conseiller municipal



Antoine JAMONEAU
Conseiller municipal



Béatrice PORTRON
Conseillère municipale

Le personnel communal



Claudie HUSSON



Yannick GUY



Cédric ROUX



Nicolas FLINOIS



Thierry DESRE



Kevin MASTEAU



Evelyne COUSTY



Yvette BERGEON

Accueil et secrétariat : Claudie HUSSON

Agents techniques : Yannick GUY, Cédric ROUX, Nicolas FLINOIS, Thierry DESRE, Kevin MASTEAU (apprenti)

Agents d'entretien : Evelyne COUSTY, Yvette BERGEON

Edito

L'année 2014 se termine à peine que 2015 pointe son nez avec espérons-le, des jours meilleurs.

Le début d'année avait commencé dans la joie avec l'installation de la nouvelle communauté de communes Parthenay-Gâtine et l'élection du conseil municipal de Mars. Soyez d'ailleurs remerciés une fois de plus de votre participation et de la confiance que vous nous avez apportée.

Les mois suivants ont été beaucoup plus tristes.

Difficile d'oublier cette journée du 8 Mai avec la disparition de notre collègue et ami Jacques Dalby. Jacques, tu n'as pas vu la fin des travaux de cette année mais sache que nous avons respecté tes idées et tes remarques.

Après ces moments de tristesse, nous avons dû nous serrer les coudes pour continuer tous les projets engagés et réfléchir aux prochains.

Le grand projet du mandat précédent, le village sénior, est pratiquement terminé. A compter du 1^{er} Mars, les nouveaux locataires intégreront les logements. Malgré les aléas de la construction, ce sont 8 logements adaptés à hautes performances énergétiques disponibles pour le bien être des seniors.

Suite à l'achat de l'immeuble du 6 rue de St Maixent et l'opportunité de l'installation de Mme Nelly Boiteault, un salon de coiffure a pu s'ouvrir fin novembre. Les travaux réalisés par les artisans locaux et les agents communaux redonnent vie à cette maison de centre bourg.

Les finitions du lotissement de la Chagnée 2 ont été réalisées : voirie, trottoirs, espaces verts, plantations et éclairage public.

L'autre grand projet est bien sûr la maison de santé pluridisciplinaire porté par la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine (CCPG). Depuis début novembre, ce sont onze professionnels qui travaillent dans un même lieu et dans des conditions optimales. Le projet de santé regroupe la maison de santé de Ménigoute et celle de Vasles qui est en construction. Ces réalisations doivent permettre le maintien et le bon fonctionnement du tissu médical dans notre territoire et donner envie aux jeunes professionnels de venir s'installer.

Bien sûr, pas de nouvelle année sans projet :

Pour répondre à certaines exigences en matière d'accessibilité, un programme de réfection des trottoirs sera mis en place.

Pour une meilleure maîtrise de l'énergie et un meilleur confort de nos locataires, les huisseries des logements de l'ancienne gendarmerie et du bureau de la gendarmerie actuelle seront changées.

La législation nous obligeant à nous mettre aux normes, il est prévu de revoir l'ensemble du parc de l'éclairage public. Ces travaux doivent nous permettre de faire des économies de l'ordre de 60 % en consommation d'énergie.

Souvenez-vous dans le précédent mandat, l'installation d'une station-service était envisagée. Seulement l'emplacement que nous envisagions n'était pas dans la carte communale. Il a donc fallu écrire un nouveau document d'occupation des sols. Celui-ci a été validé par les services de la Préfecture en septembre 2012. Il est maintenant temps de passer à la phase construction. Ce projet entrant dans la compétence économique, ce sera la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine qui sera maître d'ouvrage.

Souhaitons que ces travaux soient aboutis pour la fin de l'année.

Pour financer ces travaux et ne pas mettre nos finances à mal, des demandes d'aides sont faites dans différentes institutions.

Nous nous souviendrons sans doute de cette année 2014 avec la naissance de la CCPG et en ce qui nous concerne la reprise des compétences cantine et voirie qui redeviennent communales. Tous ces changements ont bien sûr occasionné des bouleversements et de nouvelles organisations. Pour tout cela et tout ce qu'ils réalisent tout au long de l'année pour que notre cadre de vie soit agréable, nous remercions tous nos agents (technique, cantine, entretien et secrétariat) pour leur travail remarquable.

Merci aussi à toutes les associations et aux bénévoles qui animent, divertissent et proposent à chacun des activités tout au long de l'année.

Le conseil municipal vous souhaite une très bonne année 2015 et vous donne rendez-vous le 24 janvier à 11h à la salle des Fêtes pour les vœux annuels.

Le Maire Didier GAILLARD

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES

- Tarifs des salles 3
- Plannings de la salle omnisports 3

INFORMATIONS GENERALES

- Journée défense et citoyenneté 5
- Devenez Ambassadeur 79 ! 5
- Association Gérontologique de Gâtine 6
- La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine 7
- Prévenir les risques incendie 8
- SMC 9
- Communauté de Communes Parthenay-Gâtine 10
- CPIE de Gâtine Poitevine 12

VIE COMMUNALE

- L'école primaire 13
- Le collège Maurice Fombeure 13
- Infos 14
- Jacques DALBY 16
- Eclairage public 18
- De la REOM à la TEOM 18

VIE ASSOCIATIVE

- Bibliothèque municipale de Ménigoute « L'oiseau Lire » 19
- La Société d'Education Populaire 19
- L'Amicale des donneurs de sang 20
- ADMR 21
- Union Nationale des Combattants 22
- Club Génération Mouvement (Aînés ruraux) 22
- Association des étudiants de l'IFFCAM 23
- Gymnastique Volontaire 23
- Tarot Club Ménigoutais 24
- Association Lift Yoga 24
- Entente Sportive Fomperron-Ménigoute 25
- Basket Club du Pays Ménigoutais 26
- Musculation 26
- Boules en bois et Pétanque 27
- ACCA 27
- Société de pêche 28
- Les Sapeurs-Pompiers 28
- Association Sportive du Pays Ménigoutais 29
- Retour sur le 30^{ème} Festival de Ménigoute 30

ETAT CIVIL

32

CALENDRIER 2015

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Tél. : 05 49 69 00 17

Mail : communedemenigoute@wanadoo.fr

Site : <http://www.ville-menigoute.fr>

Ouverture du secrétariat :

Mardi – Jeudi : de 10h à 12h

Vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 8h à 12h

Permanences des élus :

Mardi matin : **Régis BERGEON**

Mardi après-midi : **Didier GAILLARD**

Jeudi matin : **Martine GRASSET**

Vendredi après-midi : **Didier GAILLARD**

et **Gérard SAINT LAURENT**

TRESORERIE

Jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16 h 00

DECHETTERIE

Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi – Samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

LA POSTE

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 15h30

Mercredi et Samedi :
de 9h à 12h

Départ du courrier

Lundi – Vendredi : 14h30

Samedi : 12h

COMMUNAUTE DE COMMUNES PARTHENAY-GATINE – ANTENNE DE MENIGOUTE

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h

LA GENDARMERIE

Mardi - Samedi : de 14h à 18h

Tarifs des salles

Salle des Fêtes

- Bal par entrepreneur	610 €
- Bal par association communal	105 €
- Repas, mariage, dîner dansant, banquet par association communal ou particulier habitant la commune	
la soirée	150 €
le week-end	200 €
- Repas, mariage, dîner dansant, banquet par professionnel (restaurateur traiteur) ou particulier habitant hors commune	
la soirée	200 €
le week-end	300 €
- Vin d'honneur : bar seul	35 €
bar avec la cuisine	85 €
bar + salle	55 €
bar + salle + cuisine	105 €
- Concours de cartes, loto	35 €
- Théâtre, cinéma, spectacles, réunions...	45 €
- Cuisine	50 €
- Matériel audio/vidéo/sono	50 €
- Supplément association hors commune	25 €
- Participation aux frais de chauffage (par jour)	50 €
- Caution pour chaque location de salle	400 €

Salle socio-éducative

- Repas	40 €
- Participation aux frais de chauffage	30 €

Salle Romane

Habitants de la commune :

- Salle de conférence sans matériel audio et vidéo	Gratuit
- Salle de conférence avec matériel audio et vidéo	50 €

Habitants hors commune :

- Salle de conférence sans matériel audio et vidéo	100 €
- Salle de conférence avec matériel audio et vidéo	150 €

- Caution pour chaque location payante	500 €
--	-------

IMPORTANT

Pour la location des salles communales, il vous est demandé **impérativement** un chèque de caution ainsi qu'une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

Plannings de la salle omnisports saison 2014 – 2015

Rez-de-chaussée

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h – 9h	Nettoyage	Collège	Collège	Collège	Collège	ASPM	Tennis
9h – 10h							
10h – 11h	Gymnastique	Ecole él.	UNSS	Ecole él.	Ecole él.	JSP	
11h – 12h							
12h – 13h	Ecole élémentaire	Collège	ASPM	AEPS	Collège	Tennis	
13h – 14h							
14h – 15h	Collège	ASPM	ESFM	Gymnastique	Basket	Basket	
15h – 16h							
16h – 17h	JSP	Gymnastique	ESFM	Gymnastique	Basket	Basket	
17h – 18h							
18h – 19h	JSP	ASPM	ESFM	Gymnastique	Basket	Basket	
19h – 20h							
20h – 21h	JSP	ASPM	ESFM	Gymnastique	Basket	Basket	
21h – 22h							
22h – 23h	JSP	ASPM	ESFM	Gymnastique	Basket	Basket	
23h – 24h							



Salle de tennis de table

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h – 8h30							
8h30 – 9h				Nettoyage			
9h – 9h30	Ecole élémentaire	Ecole élémentaire	Collège	Ecole élémentaire	Collège		Tennis de table
9h30 – 10h							
10h – 10h30							
10h30 – 11h							
11h – 11h30							
11h30 – 12h							
12h – 12h30							
12h30 – 13h							
13h – 13h30		Ecole élémentaire					
13h30 – 14h	Ecole élémentaire	Collège	UNSS	Collège	Collège		
14h – 14h30							
14h30 – 15h							
15h – 15h30							
15h30 – 16h							
16h – 16h30							
16h30 – 17h							
17h – 17h30							
17h30 – 18h							
18h – 18h30							
18h30 – 19h							
19h – 19h30					Fitness		
19h30 – 20h							
20h – 20h30							
20h30 – 21h							
21h – 21h30							
21h30 – 22h							
22h – 22h30							



Salle de musculation

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h – 8h30							
8h30 – 9h	Nettoyage						
9h – 9h30						Musculation	
9h30 – 10h							
10h – 10h30							
10h30 – 11h							
11h – 11h30							
11h30 – 12h							
12h – 12h30							
12h30 – 13h							
13h – 13h30	Musculation	Musculation	Musculation				
13h30 – 14h							
14h – 14h30							
14h30 – 15h							
15h – 15h30							
15h30 – 16h							
16h – 16h30							
16h30 – 17h							
17h – 17h30							
17h30 – 18h							
18h – 18h30							
18h30 – 19h							
19h – 19h30				Musculation			
19h30 – 20h							
20h – 20h30							
20h30 – 21h							

INFORMATIONS GENERALES



ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site www.mon-servicepublic.fr/lerecensement **citoyen en ligne**

L'**attestation de recensement** délivrée par la mairie, est **obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état**.

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet :

L'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon-service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «rechercher» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RECRUTEMENT ET CONTACT AU JDC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc



DEVENEZ AMBASSADEUR 79 !

Habitants des Deux-Sèvres, profitez pleinement de votre département et partagez-le.

Faites découvrir les Deux-Sèvres à vos proches et profitez d'avantages exceptionnels.

Conditions et liste des partenaires sur

www.tourisme-deux-sevres.com



**- 50%
- 25%**

entrées gratuites
avantages exclusifs
visites privées
...

Procurez-vous vite
votre carte



Retrouvez la liste des partenaires participants et des points de retrait de votre carte de membre en :

- vous connectant sur www.tourisme-deux-sevres.com
- téléphonant au 05 49 778 779
- flashant le code ci-contre avec votre smartphone.



Carte gratuite sur simple demande, ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres à partir de 18 ans.

L'Association gérontologique de Gâtine participe au maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus.

3 territoires, 3 lieux d'accueil et 3 n^{os} de téléphone

bien vieillir chez soi en Gâtine



Nous sommes à votre écoute pour identifier ensemble vos attentes et vos besoins, pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition,

Nous pouvons vous orienter vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes, vers une structure d'hébergement pour une place permanente, vers une place d'accueil de jour ou temporaire en établissement.

Nous pouvons vous aider à coordonner les prestations des professionnels intervenant à votre domicile (aides à domicile, aides-soignantes, infirmières,...) en concertation avec votre médecin traitant, à accompagner votre retour à domicile après une hospitalisation,...

Nous pouvons vous mettre en relation avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...), avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (groupe de paroles pour les aidants, de conférences,...).

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE DE GATINE

(CLIC de Gâtine & Réseau de santé nord Deux-Sèvres & MAIA nord Deux-Sèvres)
20 rue de la Citadelle / 79200 PARTHENAY – association@clic-reseau-gatine.fr

Tel : 05.49.63.45.70.

Plus d'informations sur www.clic-reseau-gatine.fr

Aider les aidants :

Vous êtes un conjoint ou une conjointe d'une personne désorientée ou en perte d'autonomie, ou un enfant prenant en charge l'un de vos parents... n'oubliez pas de prendre soin de vous. Votre santé en dépend... contactez nous, nous pouvons vous mettre en relation avec des services pour vous aider dans votre rôle quotidien.

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine



La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine fédère l'action des partenaires publics et privés en associant les collectivités territoriales à la mise en œuvre des politiques de l'emploi. Elle a la volonté d'ancrer le service public dans le territoire. Un accent tout particulier est mis sur l'observation du marché de l'emploi, le développement local et les déplacements.

Observatoire

- Etude sur la « Jeunesse en Gâtine »

Aide aux employeurs publics et privés pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

- Les seniors dans l'entreprise
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale

Développement local

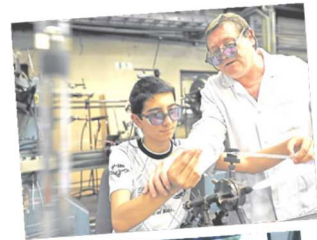
- Cellule de veille économique
- Expositions thématiques mensuelles de découverte des métiers
- Clauses sociales dans les marchés publics
- Salon des savoir-faire industriels

Réduction des freins culturels ou sociaux à l'embauche par la lutte contre les discriminations et la recherche de réponses adaptées aux problèmes de mobilité

- Plate-forme mobilité solidaire « SOS Déplacements »
- Animation du partenariat et professionnalisation

Accueil et information

- Accueil dans les locaux de la MDEE



Suivi individuel & Ateliers collectifs !

Le service Mission Locale



Pour les jeunes de 16 à 25 ans :

suivi individualisé, recherche d'informations sur l'emploi et la formation, offres d'emploi, aide au CV et à la lettre de motivation, orientation et découverte des métiers, mobilité et logement, santé ...

Pour les employeurs :

aide au recrutement, conseils sur les modalités d'embauche et les dispositifs d'aide à la formation, faire découvrir un métier, faciliter l'accès à l'entreprise.

> La permanence de proximité du service Mission Locale :

à VASLES

Mairie
Le Mardi matin

Contact :
05 49 94 23 46

Nous contacter :

Maison de l'Emploi et des
Entreprises de Parthenay et de
Gâtine

www.mdee-parthenay-gatine.fr

05 49 94 23 46

13 Bld. Edgar Quinet
79200 PARTHENAY



Prévenir les risques incendie

Chaque année, les sapeurs-pompiers du département interviennent pour des incendies domestiques. La dangerosité, réelle, doit être appréciée à sa juste valeur car les causes sont multiples. En France, les incendies provoquent de 600 à 800 décès par an. En Deux-Sèvres, 2 à 4 décès et de très nombreux blessés sont à déplorer chaque année.



✓ Des conseils simples :

- Faire vérifier les installations de chauffage au moins une fois par an par un professionnel
- Ne pas laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance
- Dans les pièces de sommeil, éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit
- Vérifier l'état du tuyau de gaz tous les ans (date de péremption inscrite sur le tuyau)
- Ne pas surcharger les prises électriques et disposer d'une installation électrique conforme
- Tenir les allumettes et briquets hors de portée des enfants
- Eloigner les produits inflammables des sources de chaleur (radiateurs, chauffages, cheminées, ampoules, plaques chauffantes et chauffages).

Pour être averti le plus rapidement possible lorsqu'un incendie se déclare, il faut s'équiper de **détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF)**.



Alertés dès l'apparition de la première fumée par le DAAF, les occupants d'une habitation en feu sont capables d'évacuer rapidement les lieux puis d'appeler les sapeurs-pompiers (18/112). Ce dispositif contribue à sauver des vies et à diminuer les dégâts matériels.

La loi ALUR modifiée du 26 mars 2014, et le décret du 10 janvier 2011 rend *obligatoire l'installation de détecteurs* à compter du 8 mars 2015.

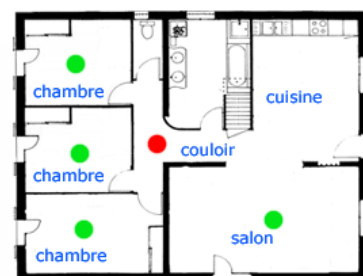
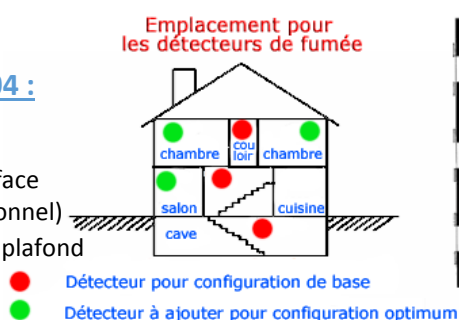


Protégez votre famille et votre maison. Les détecteurs de fumée sauvent des vies. Équipez-vous !

N'attendez pas le 8 mars 2015, équipez-vous au plus vite d'un DAAF certifié NF EN 14604 !

✓ Installez un DAAF certifié NF EN 14604 :

- son coût : 10 à 20 €
- la pose : 2 vis suffisent ou un adhésif double face (ne nécessite pas l'intervention d'un professionnel)
- où l'installer ? l'emplacement conseillé est le plafond



En cas d'incendie, adoptez le bon comportement

Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement

- évacuez les lieux
- fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre maison/appartement pour retarder la propagation du feu et des fumées
- sortez par l'issue la plus proche – Ne prenez jamais l'ascenseur
- **APPELEZ OU FAITES APPELER LES SAPEURS-POMPIERS (18 / 112)**
- n'entrez jamais dans la fumée car les fumées libérées lors d'un incendie sont plus mortelles que les flammes et provoquent des asphyxies. Si vous êtes dans une pièce enfumée, mettez un mouchoir devant le nez et baissez-vous l'air frais se trouve près du sol.

– Plus d'informations sur www.sdis79.fr –



SMC

LES DÉCHETTERIES

La déchetterie de Ménigoute est ouverte le Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Retrouvez les horaires d'ouverture de l'ensemble des déchetteries du SMC sur le site www.smc79.fr

Pour accéder aux déchetteries, vous devez posséder une carte qui donne droit à 25 passages par an. Lorsqu'il reste moins de 5 passages sur la carte, 25 passages supplémentaires peuvent être ajoutés sur appel téléphonique au SMC.

Les comptes seront remis automatiquement à 25 au 1er janvier 2015.

Pour obtenir une carte envoyer, la copie de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, ou pour les nouveaux habitants un justificatif de domiciliation à demander en mairie, par courrier à SMC – BP 10023 – 79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE Cedex ou par mail à accueil@smc79.fr

En cas de perte, vol, dégradation, le renouvellement de la carte coûte 6 €. Vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre du SMC, ou vous déplacez au siège social à Sainte-Eanne.

LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Déchets Spécifiques des ménages

TOUS À LA DÉCHETTERIE !

Les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage sont à apporter en déchetterie.

BRICOLAGE & DÉGRADATION | CHAUFFAGE, CHEMINÉE & BARBEQUE | ENTRETIEN MAISON | ENTRETIEN PISCINE | ENTRETIEN VÉHICULE | JARDINAGE

Produire et consommer mieux

Toutes les infos sur : www.meadechetspecificques.com

Les déchets spécifiques, généralement issus de produits comportant des substances chimiques, font l'objet d'une filière spécifique.

Il est important de ne plus les jeter dans la poubelle ou dans les canalisations mais de les apporter en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.

Ne polluons plus les poubelles, apportons nos déchets spécifiques en déchetterie.

LE VERRE

En 2013, les habitants du SMC ont chacun trié 31 kg d'emballages en verre. Une performance inférieure à la moyenne départementale de 37 kg/hab./an.

3 bouteilles sur 10 se trouvent encore dans les ordures ménagères.

Trier plus et mieux les emballages en verre permet de faire des économies. Changer son geste de tri, mettre le verre dans les bornes d'apport volontaire au lieu du bac ordures ménagères, permet de réaliser jusqu'à 194 € d'économie par tonne sur la collecte et le traitement.



De plus, les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini.

Un diagnostic a été mené afin d'évaluer l'état qualitatif et quantitatif des bornes d'apport volontaire. Par la suite, un plan d'action va être lancé pour rendre

le tri du verre plus attractif et plus accessible.

Une campagne de nettoyage et de remise au jour des consignes de tri est d'ores et déjà en cours.

LE STOP PUB OU MOINS DE PROSPECTUS DANS SA BOITE AUX LETTRES

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies de prospectus, de publicités ou de journaux gratuits. Ces courriers non adressés représentent chaque année plus de 35 kg par foyer (donnée ADEME).

C'est autant de déchets à collecter et à traiter... à la charge de la collectivité. Pour ceux qui ne lisent pas les publicités, et désirent ne plus les recevoir, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Des autocollants stop-pub sont disponibles en mairie.

NON à la publicité et aux journaux d'annonces

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

OUI à l'info des collectivités **Merci**

Produire et consommer mieux

VENTES A LA RECYCLERIE TRI D'ENFER

La recyclerie ! Une solution qui permet de faire des économies et qui permet aussi de réduire la production de déchets. Des objets à tout petit prix (vendus en l'état).

Prochaines ventes d'objets d'occasion :

- samedi 14 et mercredi 18 février 2015 de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le mercredi), sur le site de la déchetterie de Saint-Maixent-L'Ecole.



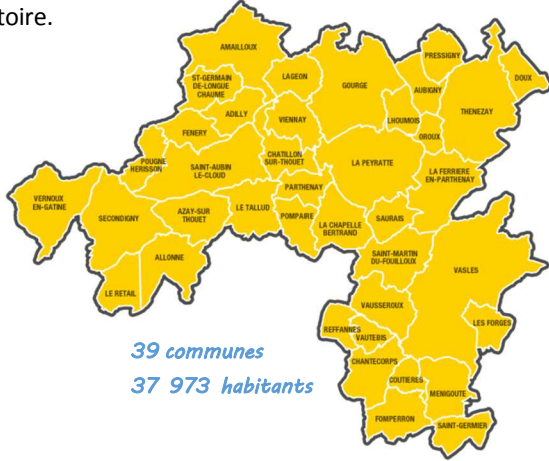


Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

La CCPG, un formidable

défi pour le territoire

Depuis un an maintenant, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine œuvre au quotidien pour les habitants du territoire.



Notre intercommunalité, qui repose sur le principe de solidarité entre les communes, s'est fixé un objectif : **conforter et valoriser les atouts du territoire** comme les équipements publics de qualité, les entreprises dynamiques et innovantes, les actions menées par les associations pour le *vivre ensemble*, les sites touristiques remarquables.

Notre communauté a également comme but de constituer au sein de la Gâtine un **espace dynamique de développement économique, culturel et de vie sociale**.

De 2011 à 2013, les élus ont travaillé pour poser les fondations de ce nouvel ensemble. Ils ont fait un choix de compétences qui sont :

- **Le développement économique** (soutien aux entreprises, développement touristique ...)
- **L'aménagement de l'espace**
- **La protection et la mise en valeur de l'environnement** (gestion des déchets, assainissement ...)
- **Les équipements culturels** (médiathèque, ludothèque, école de musique, école d'arts plastiques, espaces publics numériques, label Pays d'arts et d'histoire) et **sportifs** (piscine, centre de tir, Complexe sportif Léo-Lagrange, Espace sport à Secondigny)
- **Les écoles et le périscolaire**
- **L'action sociale d'intérêt communautaire** (Crèche, Relais assistants maternels, Centre de loisirs, aire d'accueil des gens du voyage...)

La compétence scolaire

Parmi ces compétences, celle concernant le scolaire fut un choix important d'une politique de proximité. Depuis le 1er août 2014, Parthenay-Gâtine exerce les compétences scolaire et périscolaire sur l'ensemble de son territoire, à l'exception des cantines et des transports scolaires qui restent du ressort des communes.

Le fonctionnement communautaire

Parthenay-Gâtine s'est doté de plusieurs instances :

- **Le conseil communautaire**, composé de 63 conseillers élus au suffrage universel direct, qui se réunit tous les mois pour délibérer et rendre compte des décisions prises pour le territoire.
- **Le bureau communautaire** (président, vice-présidents et conseillers délégués)
- Les **commissions**, qui sont au nombre de 14 : **Economie et tourisme - culture patrimoine et TICC - scolaire - enfance - jeunesse - sport - gouvernance - ressources humaines - aménagement de l'espace urbanisme et habitat - finances et marchés publics - techniques et infrastructures communautaires - actions environnementales et déchets.**

Ces commissions proposent et préparent les projets et dossiers qui seront soumis au **bureau communautaire**, avant d'être présentés au conseil communautaire.

Des résultats aujourd'hui visibles

Cette fusion entre les 39 communes a donné lieu à des réalisations concrètes et visibles.

Développement de la zone de la Bressandière

Parthenay-Gâtine apporte **son soutien à l'activité économique**. Sur la zone économique de la Bressandière, à Châtillon-sur-Thouet, le nouvel atelier de découpe de la Société des viandes des éleveurs de Parthenay a été inauguré en juin. Une partie a été financée par Parthenay-Gâtine.

En octobre, AT Industrie a reçu une aide à l'investissement pour poursuivre son développement en agrandissant les bâtiments situés sur la zone. Toujours dans l'idée de poursuivre le développement de la Bressandière, Parthenay-Gâtine accompagne le développement d'ACEM 79 et étudie actuellement d'autres projets d'installations sur la zone.



Le nouvel atelier de découpe de la SVEP a été inauguré en juin 2014.

Déchets : de la redevance à la taxe

A compter du 1^{er} janvier 2015, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera instaurée sur l'ensemble du territoire. De ce fait, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) jusque-là appliquée dans plusieurs communes du territoire sera supprimée au 31 décembre 2014.

Pourquoi ce changement ?

La REOM qui est calculée par rapport au service rendu peut paraître plus juste dans son calcul que la taxe (TEOM), car son montant est calculé en fonction du nombre de personnes composant le foyer et selon la contenance des bacs utilisés. Mais, cette formule s'avère au final très injuste, car, pour la calculer, il faut connaître précisément la composition du foyer, les dates d'arrivée, de départ, les nouvelles adresses des personnes parties, etc... Sur les secteurs qui appliquent la redevance, **les taux d'impayés oscillent entre 20 et 30%**, qui sont à la charge de la collectivité, c'est à dire des autres contribuables. A ce jour, il existe 9 types de facturation, 5 types de collecte et 5 logiciels sur le territoire communautaire. Dans un souci d'harmonisation et une volonté de réduire ces impayés, les élus communautaires ont voté l'instauration de la TEOM.

Comment est calculée la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ?

La TEOM est une taxe annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est établie d'après le revenu net servant de base à la taxe foncière. A cette base, il est appliqué le taux voté par la collectivité puis sont rajoutés les frais de gestion de 8 %.

Modernisation des équipements

Un vaste chantier de modernisation est en cours au multi-accueil communautaire Les Lucioles, à Parthenay. La tranche 1 des travaux se terminera au printemps 2015. L'accueil a entièrement été repensé et réaménagé pour accueillir **les jeunes enfants dans un lieu neuf et adapté**.

Les sections «Babyloop» (2 à 12 mois) et «Explorateurs» (12 à 20 mois) sont en cours de réhabilitation. D'autres dossiers sont également à l'étude afin de moderniser les points d'accueil des jeunes enfants du territoire.



Un nouvel espace d'accueil comptabilité a été installé.

Faciliter l'accès aux soins

Initiée et financée par Parthenay-Gâtine, la Maison de santé de Ménigoute vient d'ouvrir ses portes. L'inauguration s'est déroulée le samedi 29 novembre. Ce nouveau pôle de santé a pour vocation **d'assurer l'accès aux soins de proximité pour tous les habitants du territoire**. Il accueille deux médecins, un dentiste, cinq infirmiers, deux kinésithérapeutes et une diététicienne.

Onze professionnels de santé occupent désormais le bâtiment.



Soutien aux énergies renouvelables

Parthenay-Gâtine vient de lancer la construction **d'une des plus importantes centrales photovoltaïques de la Région** sur la toiture du Marché aux bestiaux de Parthenay. Les entreprises Séolis Prod et FBJB sont en charge de la réalisation de cette centrale sur les sept toitures du marché soient 17 771 m², représentant un investissement total de 3 millions d'euros. Le chantier a débuté en novembre 2014 avec le désamiantage. La mise en service devrait être effective **en septembre 2015** pour une production annuelle estimée de 2 GWh soit l'équivalent de la consommation de 800 foyers.



La toiture du Marché aux bestiaux sera entièrement recouverte de panneaux photovoltaïques.

Accompagner les écoles

Depuis le 2 septembre, ce sont 180 agents qui accompagnent les 3500 élèves du territoire de Parthenay-Gâtine répartis dans 157 classes et 37 écoles publiques et privées.

Parthenay-Gâtine est notamment en charge des activités périscolaires. Des animateurs proposent de nombreuses activités autour de la bande-dessinée, du conte, de la musique, etc.

Des travaux ont également été réalisés dans l'école de Ménigoute. Du changement est également à venir dans les garderies, avec la mise en place des Accueil éducatifs périscolaires, c'est-à-dire des garderies déclarées sur l'ensemble du territoire.

Pour toute question, vous pouvez vous rapprocher du service des affaires scolaires dans l'une des quatre antennes réparties sur le territoire :

à Ménigoute, Place des Cloîtres.

à Parthenay, 2 rue de la Citadelle

à La Peyratte, 1 place des Marronniers

à Secondigny, à la Guichetière

<http://www.cc-parthenay-gatine.fr>

A AUR
LA NATURE
TOUT CE QU
TOUT CE QU
TOUT CE QU
ELLE EST
ELLE EST
ELLE EST
ET QU'ON LA
REGARDE LE
EMBRASSE LA
LA VÉRITÉ
EN LA NAT



Bienvenue dans mon
jardin au naturel



GATINE POITEVINE

Partagez votre passion du jardinage !

Vous aimez jardiner en respectant la nature, sans pesticides et sans engrais chimiques :

les 13 et 14 juin 2015, ouvrez votre jardin !

Bienvenue dans mon jardin au naturel propose aux jardiniers amateurs de transmettre à leurs voisins leur pratique d'un jardinage sans pesticides ni engrais chimiques.

Ainsi, le temps d'un week-end, les 13 et 14 juin 2015, des jardiniers amateurs accueilleront voisins et habitants de leur territoire pour leur faire découvrir les richesses de leur jardin et échanger sur leurs savoir-faire dans un esprit convivial.



Cette opération d'envergure nationale est proposée par le réseau des centres permanents d'initiatives pour l'environnement. Acteurs citoyens et professionnels de l'environnement et de la sensibilisation, ils accompagneront les jardiniers amateurs volontaires pour les aider à accueillir le public, promouvoir leurs pratiques et faire de ce week-end un temps de partage privilégié.

**Transmettez votre expérience, devenez
jardiniers « hôtes » de l'opération !**

Contactez dès maintenant Aude au CPIE de Gâtine Poitevine. N'hésitez pas à diffuser cet appel à participation à votre entourage et à poser vos questions au CPIE.

Plus vous serez nombreux, plus le week-end sera enrichissant et convivial !

Pour en savoir plus, contactez le CPIE de votre territoire :

Aude VIGIER
CPIE de Gâtine Poitevine
6, Rue du Jardin des Sens
Mail : etudes@cpie79.fr
Tél : 05 49 69 01 44

En 2014, **220** jardiniers
participants et plus de **10.500**
visiteurs !

Découvrez les jardins ouverts en
2014 sur le site national de
l'opération : <http://mon-jardin-naturel.cpie.fr>



VIE COMMUNALE

L'école primaire

Cette année, l'école primaire de **Ménigoute** accueille **100 élèves**. C'est la deuxième année que les élèves sont accueillis à l'école cinq jours par semaine dont le mercredi matin.

En plus d'apprendre quotidiennement à lire, écrire, compter, vivre ensemble,... les élèves sont engagés dans différents projets :

Après s'être entraînés entre la rentrée et les vacances de Toussaint à la course d'endurance, tous les élèves de l'école ont participé au cross organisé par le collège de Ménigoute, le mercredi 12 novembre.

Les élèves de CM2 vont travailler toute l'année sur **le centenaire de la 1ère guerre mondiale**. Ils sont engagés dans un projet intitulé « Le monument aux morts de mon village » initié par l'inspection académique. Cette action allie histoire et nouvelles technologies informatiques.



Les plus petits sont engagés dans un projet autour de l'habitat intitulé « **Des maisons, des cabanes** ». Les élèves seront amenés à se déplacer sur le site de Coutières sur deux journées consécutives.

Les classes de CM1 et CM2 sont inscrites au dispositif **école et cinéma**. Trois films seront visionnés au cours de l'année et ainsi permettront aux enfants de se constituer une culture cinématographique. Au cours du premier trimestre, les élèves ont assisté à la projection d'un film de Jacques Tati « Les vacances de M. Hulot » à la salle Agapit de St-Maixent l'École.

Enfin, comme chaque année, les classes de maternelle, de CE2 et de CM2, sont affiliées à **l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré**. Cette association permet notamment aux élèves de rencontrer d'autres écoles sur des temps sportifs, et de découvrir de nouveaux sports (tchoukball, cricket...)

Pour terminer cette présentation de l'année scolaire, il faut mentionner **l'expérimentation** en cours entre le collège et l'école. Depuis la rentrée, les élèves de CM2 vont au collège deux après-midi par semaine et bénéficient de salles spécialisées et de l'enseignement de professeurs du collège en sciences, technologie, anglais et littérature. Le but est de faciliter le passage de l'école au collège et de mieux préparer cette étape. Un autre projet est mené en parallèle avec des élèves de sixième en lecture.

Le collège Maurice Fombeure



Le collège Maurice Fombeure accueille 210 élèves à la rentrée 2014, répartis sur 8 divisions (deux classes par niveaux).

Une quarantaine de personnes y travaillent, dont 19 enseignants.

Cinq nouveaux professeurs ont été nommés en Septembre.

Sur le plan pédagogique, l'établissement dispose de nombreux points forts. La classe est avant tout un lieu d'apprentissage et de socialisation ; une attention forte est apportée à la composition des groupes, à leur fonctionnement et à l'évolution des résultats en cours d'année.

Des heures de soutien en 6^{ème} sont organisées, avec la mise en place de Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE) pour les élèves en difficulté, un accueil le soir pour l'aide aux devoirs, est également proposé.

La liaison avec les écoles du secteur est prioritaire avec la mise en œuvre d'activités communes aux élèves de 6^{ème} et de CM2 (organisation d'une journée d'accueil personnalisé des élèves de CM2 au collège, de professeurs dans une des écoles de secteur, par l'intervention d'élèves de 6^{ème} dans les classes de CM2...).

A l'issue des 4 années de scolarité, tous les élèves de l'établissement auront participé à au moins un projet, et chaque projet est construit dans un cadre cohérent et fédérateur.

En effet, de très nombreuses actions verront encore le jour cette année : pour exemples, un séjour à Caen pour les 3^{èmes}, la venue d'une conteuse en 6^{ème}, plusieurs sorties sur des sites culturels et historiques notamment, et la création en classe de DP3 d'une mini-entreprise par les élèves.

Le collège s'appuie également sur les associations locales ; le centre social des Forges intervient dans les activités de l'établissement en mettant à disposition du collège un éducateur sportif et un éducateur culturel. Les locaux sont mis à disposition de l'association « Gâtine en musique » (cours collectifs et particuliers de musique).

Enfin, les résultats de l'établissement sont très satisfaisants depuis de nombreuses années (taux de passage, réussite au DNB) grâce à la qualité du travail effectué par l'ensemble des personnels et à leur investissement.

Je termine en remerciant tout particulièrement monsieur Laurent Tourneur, principal du collège pendant ces quatre dernières années, qui a effectué un travail remarquable, et qui m'a permis de prendre mes fonctions dans des conditions optimales.

La Principale Laurence Audé

Vœux du Maire

Le samedi 4 janvier 2014 la cérémonie des vœux du maire a permis de faire un point sur les projets réalisés en 2013 mais aussi sur les projets en cours pour 2014.

C'est aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de Ménigoute.



Rendez-vous donc cette année le samedi 24 janvier à 11h.

Repas des Aînés

Le repas des aînés de la commune de Ménigoute s'est déroulé le dimanche 26 janvier 2014 dans la joie et la bonne humeur. 173 personnes étaient présentes pour écouter diverses chansons ou histoires.

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer une brioche leur a été apportée. Le prochain repas sera le 25 janvier.

Voirie La Chagnée 2

Depuis que les premières maisons sont construites dans ce lotissement, les habitants avaient parfois des « routes » difficiles. Avec une majorité des travaux réalisés fin 2013, ce début d'année 2014 a vu l'achèvement de la voirie.

Après de nombreuses difficultés, début mars, l'éclairage de ce lotissement fonctionne.

Puis, au fil des premiers beaux jours, les agents municipaux ont aménagé les espaces verts et un espace jeux pour enfants.



Ecole Primaire

Pendant les vacances d'été, de gros travaux d'extérieur ont été réalisés afin de permettre l'accessibilité de l'école aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont été réalisés par les agents communaux avec l'aide de la nouvelle intercommunalité.

14 Juillet

Après la cérémonie aux monuments aux morts le matin, le concours de pétanque de l'après-midi était organisé cette année par l'ACCA. Pour celles et ceux qui ne voulaient pas jouer aux boules, les jeux en bois de la SEP ont été mis à disposition et pour les plus petits une structure gonflable qui a permis aux enfants de s'amuser en passant de bons moments.



En milieu d'après-midi la commune a aussi eu la joie d'accueillir le passage du tour cycliste des Deux-Sèvres avec une pause pour l'ensemble de la caravane publicitaire devant la mairie.



Le soir, après le pique-nique place des Cloîtres, tout le monde a rejoint le stade pour admirer le feu d'artifices.



Jeux salle des Fêtes

Après la rénovation de la salle des fêtes en 2013, l'aménagement extérieur continue en ce début d'année. En effet des jeux pour enfants, accessibles uniquement depuis la salle, ont été installés sur le terrain extérieur.



Stade

Sur le stade de foot de nouveaux filets de but ont été installés. La qualité de terrain a aussi été améliorée grâce à un sablage et un décompactage.

Fête du Collège et Forum des associations

Le samedi 27 septembre dernier, la place des Cloîtres ainsi que les allées de la Maison de Retraite furent envahies par d'étranges créatures, hautes sur pattes et colorées : la compagnie Come Sua faisait partie des groupes qui ont animé la journée « fête du collège » et lancement de la saison culturelle.



En effet, après un vide grenier organisé par les parents d'élèves, un forum associatif s'est tenu dans la cour de l'EPAHD. Cette journée, brillamment organisée par Dago, s'est clôturée par un bal populaire sur la place.



11 Novembre 2014

Cette année 2014 marque le centenaire du début de la grande guerre. Lors de cette cérémonie, le nom des Ménigoutais morts en 1914 ont été cités :

† Sous-Lieutenant MALLIA Raoul, André décédé le 11/09/1914, tué à l'ennemi à Connantray (51), 23 ans, demeurant à Poitiers mais ces parents étaient à Ménigoute, ancien élève de l'école militaire de Saint Maixent l'Ecole

† BRUNET Aimé, Désiré, décédé le 08/09/1914, tué à l'ennemi à Mourmelon Le Grand (51), demeurant à Ménigoute

† CAIL Ernest, décédé le 24/08/1914, à Bellefontaine (88), 22ans, demeurant à Ménigoute

† COMTE Clément, décédé le 27/11/1914 à Zonnebeke (Belgique), 31 ans, demeurant à Ménigoute

† FLEURANCEAU Edmond, André, décédé le 29/09/1914 à Baconnes (51), tué et enterré dans la tranchée, marié, 27 ans

† FURCY Jules, décédé le 13/09/1914 à Bezaumont (54), 25 ans, demeurant à Ménigoute, originaire de Vendée

† PIOJARD Pierre, décédé le 6/09/1914, tué à l'ennemi à Sainte Genevieve (54), 28 ans, né à Vasles, demeurant à Ménigoute

† POUJET Pierre, décédé le 24/10/1914 à Zonnebeke (Belgique), 30 ans, né à Curzay (86), demeurant à la Boule de Ménigoute

† TETREAU Désiré, décédé le 10/11/1914 à Langemark (Belgique), célibataire, 26 ans, demeurant à Ménigoute

† TEXIER Alexis, décédé le 8/09/1914 à Fère-Champenoise (51), 26 ans, demeurant à Ménigoute

Maison de santé

Après l'agrandissement de l'ancien cabinet médical puis la rénovation de celui-ci, la maison de santé est terminée depuis début novembre.



L'inauguration qui a eu lieu le 29 novembre 2014 a permis de réunir de nombreux élus qui ont participé au financement de ce projet communautaire.

Dans ce nouvel espace, on retrouve deux médecins généralistes, deux kinésithérapeutes, un chirurgien-dentiste, deux cabinets d'infirmiers regroupant cinq infirmier(e)s et une diététicienne nutritionniste.

Dans la continuité du projet, la maison de santé de Vasles est actuellement en construction.

Salon de coiffure



Depuis le 18 novembre, un nouveau salon de coiffure est ouvert rue de Saint Maixent. Cette maison a été achetée par la commune pour éviter qu'elle tombe en ruines. Lorsque Mme Boiteault cherchait un emplacement pour installer un salon de coiffure, c'était l'opportunité de redonner vie à cette ancienne épicerie.



Intérieur du salon réalisé par Rebeb

Téléthon



Depuis de nombreuses années l'amicale des sapeurs-pompiers de Ménigoute organisait des manifestations pour le Téléthon. Cette année ils ont souhaité arrêter. La commune a donc décidé de s'en occuper en partenariat avec plusieurs associations.

Le samedi 6 décembre a donc été animé par une randonnée pédestre autour de Ménigoute, ou pour ceux qui ne voulaient pas marcher des jeux de cartes ou de sociétés étaient disponible dans la salle des fêtes. Au retour de ce petit tour et après avoir repris un peu de force, deux films d'étudiants de l'IFFCAM ont été projetés.

Arbre de Noël

Le samedi 20 décembre 2014, un spectacle de Noël a été proposé à tous les enfants de moins de 10 ans de la commune.



Ce spectacle musical de la Compagnie Croq'Notes a été attentivement suivi par les enfants qui attendaient avec impatience l'arrivée du Père Noël.



Village séniors

En réflexion depuis de nombreuses années, le projet du village seniors arrive presque à son terme. En effet à partir du 1^{er} mars les 8 maisons seront habitables.



La construction de ces maisons à hautes performances énergétiques n'a pas toujours été simple mais l'objectif est le confort des futurs locataires. Ces logements ont été conçus pour être très économes en chauffage tout en gardant une certaine fraîcheur l'été. L'aménagement intérieur a été réalisé afin d'accueillir des personnes à mobilité réduite. Pour les personnes intéressées, le règlement intérieur et des informations supplémentaires sont disponibles en mairie.

Décès de M. GELIN



Monsieur Gelin, notaire à Ménigoute, est décédé le 29 janvier dernier à l'âge de 85 ans. Cette figure de Ménigoute a énormément œuvré pour notre commune et le canton. Il est entré dans la vie professionnelle dès l'âge de 15 ans, où il a assisté Maître Uro. Puis après sa formation à Angers, il est devenu notaire à Ménigoute. En plus d'une vie professionnelle très active, il s'est impliqué dans la commune dès 1971 en devenant conseiller municipal. Il a poursuivi cette activité durant cinq mandats et a accompagné 3 maires en tant qu'adjoint au budget.

De plus, il s'est investi au niveau du canton en participant à la création du syndicat de Bois Pouvreau, du Centre Social Cantonal et de l'école de Musique. Très concerné également par la vie religieuse, il fut le premier délégué paroissial nommé en 2004 après s'être longtemps investi au sein de la JAC.

Jacques DALBY



Merci, et au revoir...

Certaines personnes, comme les artistes, marquent leur passage sur terre par des peintures, des sculptures, des œuvres d'art ; les politiques, par leurs grandes idées, mais les anonymes, comme Jacques l'était, laissent malgré tout des traces indélébiles de leur engagement dans diverses instances locales.

De caractère solitaire, sérieux, avec un humour caustique, de temps en temps bougon, mais toujours de bon service, Jacques était réellement une figure importante de Ménagoute.

Il s'était engagé à la mairie en 1995 auprès d'André Dulait, puis a fait un deuxième mandat de 2001 à 2008, également en tant que conseiller.

En 2008, il fait partie du groupe fort autour de Didier Gaillard pour constituer un « conseil municipal du renouveau ».



Il apporte son expérience d'expert-comptable en assumant pleinement son rôle d'adjoint aux finances. De plus, il participe assidûment aux réunions de la Communauté de Communes du Pays Ménagoutais (CCPM) où ses compétences sont appréciées au sein de la commission finances.

En 2013, il participe à la création de la nouvelle communauté CCPG au sein de la CLECT.



En 2014 il réitère son engagement en tant qu'adjoint aux finances, responsable de la commission des associations et représentant de la commune à la CLECT. Toujours assidu à sa tâche de représentant communal, Jacques manquait rarement les réunions. Il se faisait le petit rapporteur de la vie communale car tous les week-ends, il faisait son tour de commune, et rien n'échappait à son œil critique. Il en profitait pour mettre à jour la page internet de la commune.

Ses engagements ne s'arrêtaient pas là car après environ 25 ans de bénévolat auprès de la SEP en tant que responsable de la signalétique et adjoint au trésorier, Jacques prend en 2013 la présidence de cette association qui gère la fête des traditions paysannes, très appréciée dans notre secteur. Sa grande détermination et son sens de l'organisation furent des éléments fédérateurs pour que cette fête perdure.

C'est en culotte courte que Jacquot, à l'âge de 9 ans, a commencé à porter les couleurs de Ménigoute. En 1972, il signe sa première licence à l'ASM. Il raccroche les crampons après 25 ans de football amateur. Mais entretemps, à à peine 20 ans, il devient dirigeant du club, responsable de l'équipe senior, puis vice-président.

Fin 1996, il fut l'initiateur du rapprochement entre Ménigoute et Fomperron et avec une poignée de dirigeants des deux clubs, il crée l'ESFM. En date du 1er juin 1997 il en signe les statuts et en devient le premier président. Il assumera cette tâche jusqu'en 2002 et pour des raisons personnelles laisse sa place et continuera en tant que vice-président. Jacques a joué durant 11 saisons à l'ESFM. Il a accompagné de nombreuses équipes de jeunes, autant au sein de l'ASM qu'au club de l'ASPM.



Jacques fut un dirigeant exemplaire, dévoué, direct et franc, récompensé par la plaquette de bronze en 2008 et le diplôme et la plaquette d'argent le 29 novembre dernier, malheureusement à titre posthume.



En conclusion, Jacques, tu nous manques et tu nous manqueras, que ce soit sur les terrains de foot, dans toutes les manifestations locales, dans les jeux de cartes... et la commune tenait à te rendre cet hommage mérité.

Il est bien connu que « nul n'est irremplaçable » mais il est évident que certaines personnes laissent malgré tout un vide très important.

Eclairage public

La commune va entreprendre une réhabilitation quasi-complète de son éclairage public en 2015. Le Grenelle II de l'environnement oblige à supprimer les ampoules à vapeur de mercure et il y en a une centaine sur le territoire communal.



Ces éclairages d'une puissance de 125 Watts et de faible flux lumineux (40 lumens/Watt), qui sont en totalité fixés sur les poteaux béton, seront abaissés et remplacés par des lampes à vapeur de sodium de 70 W haute pression et de flux lumineux compris entre 100 et 120 lumens/Watt. Les supports seront conservés.

Les éclairages de type « boules » très énergivores (2 ampoules de 100 Watts par support) au nombre de 58 supports et peu efficaces en éclairage seront remplacés par des lampes à vapeur de sodium haute pression de 70 Watts de type LOGO.



Ces choix permettront d'harmoniser les types d'éclairages en place d'où une maintenance facilitée et moins onéreuse.

La réduction de la puissance installée est estimée à 50 % ce qui se traduira par une diminution des factures d'énergie.

La mise en place d'horloges astronomiques sur les 10 postes d'alimentation électriques permettra de mieux maîtriser les temps d'éclairage et d'« éclairer » utile :



- Réglages effectués par les agents communaux,
- Suppression de l'éclairage nocturne continu du dimanche au lundi sur le secteur mairie,
- Extinction nocturne avancée,
- Allumage du matin adapté.

Ces modifications d'utilisation de l'éclairage public amèneront à diviser les temps d'éclairage par 2.

Actuellement, la facture annuelle d'énergie consommée par l'éclairage est d'environ 7500 € HT et environ 60 % de la facture concerne la consommation réelle. En réduisant de 65000 kWh consommés par an à 22000 kWh; l'émission de CO2 sera réduite de 5 tonnes et la nouvelle facture annuelle diminuera de 3400 €, soit un retour brut sur investissement de 25 ans.

De la REOM à la TEOM ? Et ce n'est pas du fromage ...

La compétence « déchets » est exercée par la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine (CCPG) depuis début 2014, en remplacement de la Communauté de Commune du Pays Ménigoutais (CCPM).

La Redevance à l'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) va devenir en 2015 la Taxe à l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). La redevance était fonction de la composition de votre foyer (redevance à la personne) et était payée chaque semestre.

La taxe sera calculée sur la **base locative** de votre foncier bâti : voir votre avis d'imposition à la taxe foncière.

Cette « base » multipliée par 17,37 % vous donne la **TEOM** que vous aurez à payer en octobre 2015 avec votre taxe foncière, en fonction de votre lieu de résidence au 1^{er} janvier de chaque année.

Propriétaires de locatif, cela signifie que vous paierez la **TEOM** et que votre locataire ne paiera plus la **REOM** comme auparavant.

Un lissage ou « harmonisation des taux » de la taxe est prévue sur 5 ans ; donc à l'horizon 2020 sur le territoire de la **CCPG** tous les habitants auront le même taux d'imposition.

Pourquoi ce changement :

- La composition de chaque « foyer » en zone urbaine est difficile voire impossible à connaître précisément.
- Le parc locatif est plus important en ville, les changements de locataires sont plus fréquents et les mairies n'en sont pas informées.
- Le recouvrement de la redevance était partiel contrairement à la taxe pour laquelle il n'y a pas ou peu d'impayés.

VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque municipale de Ménigoute « L'oiseau lire »

Rendez-vous avec les livres

N'hésitez pas à franchir le portail de la salle Romane les mardis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h : au rez-de-chaussée, dans un cadre agréable, vous serez à la bibliothèque municipale, accueillis par des bénévoles prêts à vous guider.

Le fond municipal d'ouvrages est régulièrement complété par des apports du bibliobus départemental et vous pouvez réserver des livres qui vous intéressent.



Le prêt des livres est gratuit et ils vous sont confiés pour un mois maximum.

Tous les publics, petits et grands, trouveront leur bonheur y compris une sélection de romans récents achetés grâce à une subvention de la mairie.

La bibliothèque est régulièrement fréquentée par les écoles du canton et par les enfants de l'accueil périscolaire.

Dans l'attente de votre visite, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Les bénévoles de la bibliothèque.

La Société d'Education Populaire (SEP)

La SEP à la croisée des chemins !

L'année 2014 restera une année particulière pour la SEP avec le départ de Jacques. Nous n'oublierons pas son investissement dans sa tâche de président et pour la SEP.

La 39^{ème} fête des Traditions Paysannes s'est déroulée le 3 août 2014. Après un début de journée pluvieux et laborieux...vers 10 h, la fête a repris ses droits et son rythme jusqu'à 23 h avec un beau feu d'artifices en clôture.

Journée réussie grâce aux 3 coprésidents Franck et Yannick ALLARD et Edouard GUILBARD.

Mais en l'absence de poursuite des 3 et malgré une équipe du CA toujours partante avec ses nombreux bénévoles, plusieurs réunions ont été nécessaires pour qu'enfin 2 coprésidents reprennent le flambeau. Daniel CLOCHARD et Nanou VANDIER vont orienter voire réorienter les activités de la SEP en commençant par la 40^{ème} édition de la fête des Traditions Paysannes.



Leur connaissance de cette fête et leur détermination sont gages de réussite pour entamer la préparation et mener à bien, avec l'aide de tous, une fête qui marque l'histoire de la Société d'Education Populaire de Ménigoute. Le contenu en sera rapidement défini.

Rendez-vous est pris pour le
dimanche 2 août 2015
sur le site de
Bois Pouvreau.

L'Amicale des donneurs de sang

L'année 2014 va se terminer !

Cette année l'amicale a organisé 3 collectes de sang :

- **le 31 mars** : 47 donneurs présents - 44 prélevés.
L'amicale a offert un sac banane à chaque donneur.

- **le 25 juin** : 50 donneurs - 48 prélevés

Au cours de cette collecte nous avons accueilli trois représentants de l'ADOT 79, Mrs André Gingreau, Didier Quéré et Yvan Illyne qui sont venus expliquer la démarche originale du don de moelle osseuse et d'organes et qui ont pu recueillir des promesses de dons.

- **le 14 novembre** : 56 donneurs - 49 prélevés dont 4 nouveaux donneurs. Ce jour, l'amicale a offert un agenda 2015 et un stylo à chaque donneur.

Au cours de l'année 15 personnes se sont déplacés à Niort pour un don de plasma.

Le 27 avril a eu lieu à Bressuire le congrès départemental de l'UD 79; y assistaient moi-même et Evelyne David.

Le 27 juin, j'ai assisté à la réunion semestrielle à Nieul les Aubiers.

Le 29 juin, l'amicale a participé à l'opération " A vos guidons pour un don". Près de 200 motards ont parcouru les routes des Deux-Sèvres pour rassembler les promesses écrites de futurs donneurs. Tous les parcours ont convergé à Ménigoute où j'ai pu leur remettre 7 promesses de dons. Le pot de l'amitié a été offert par la commune ; l'amicale a procédé à un lâcher de ballons par les enfants.

Le 03 aout, l'amicale a tenu une buvette sur le terrain de la fête des battages et l'ADOT 79 était aussi présente avec son stand.

Le 27 septembre, l'amicale a participé au forum des associations ; nous avons recueilli 7 promesses de dons.

Le 18 octobre, Mr BAUDU de l'UD est intervenu le matin au collège pour les élèves de 3^{ème} et l'après-midi en primaire pour les CM 2 afin de les informer et les sensibiliser pour qu'ils incitent parents et amis à se présenter aux collectes.

Le 28 novembre, j'ai assisté à la réunion semestrielle à Moncoutant.

Le 6 décembre, l'amicale a participé au téléthon en confectionnant des gâteaux pour les vendre.



Nous tenons à remercier les communes de Chantecorps, Coutières, Fomperron, Ménigoute, Saint Germer qui nous attribuent une subvention annuelle ; ce qui nous permet d'améliorer les collations lors des collectes ; en plus de la subvention, un merci particulier à la commune de Ménigoute qui nous aide régulièrement en prêtant la salle et le mobilier, en prenant en charge le pain et les gâteaux pour les collectes et cette année le pot de l'amitié le 29 juin.

Nous ne manquerons pas de remercier les entreprises suivantes : L'Atelier de Reliure, Mainate, le P'tit Boucard, Spar, Dugleux Electricité, Boulangerie Patry, La Mutuelle de Poitiers, SARL Gaillard, Pharmacie Elaoumari, Mouton village qui nous aident les uns en offrant des lots pour les concours de cartes, les autres en prenant des encarts qui aident à financer la revue départementale des donneurs de sang.

Et surtout n'hésitez pas à vous présenter pour donner votre sang, nous sommes de plus en plus sollicités !

Encore merci à tous, donneurs, collectivités, entreprises et bonne année 2015.

A bientôt

La présidente, Marthe ROY

Un coup d'œil sur le calendrier 2015, n'oubliez pas

- le 22/01 - le 22/06 - le 02/10 les collectes de sang à la salle des fêtes de Ménigoute.
- le 17/01 le concours de manille.
- le 31/03 l'assemblée générale.
- le 30/05 l'amicale fêtera ses 40 ans.

ADMR



Ce panneau qui s'affiche à l'entrée de notre commune signale la présence du réseau ADMR sur notre territoire.

C'est le 1er opérateur français associatif de proximité au service des personnes, de la naissance à la fin de vie.

Avec ses 33 associations sur le département, l'**ADMR des Deux-Sèvres** a pour objectif de vous accompagner dans votre quotidien depuis plus de 50 ans.

Ménage, repassage, garde d'enfants, aides et soins à domicile, soutien à l'autonomie... autant de **services de proximité et de qualité pour répondre à vos besoins.**

Son organisation en chiffres



Les tarifs horaires

Ils varient en fonction du type d'accompagnement sollicité. Nous effectuons des **devis personnalisés gratuits, à la demande.** C'est le travail du bénévole de votre commune.

Votre réduction d'impôt de 50% !

Accordée sur l'heure d'accompagnement au titre d'emploi d'un salarié à domicile. L'ADMR vous adresse votre attestation fiscale à joindre à votre déclaration d'impôts. Il vous suffit d'indiquer la somme totale que vous avez payée dans la case EF de votre déclaration de revenu et de joindre l'attestation fiscale que vous aura adressée l'ADMR.

Allocations et financements

Vous pouvez bénéficier d'aides financières pour financer votre aide à domicile. L'ADMR assure pour vous une veille constante pour vous conseiller au mieux sur les aides dont vous pouvez bénéficier et vous accompagne dans la mise en place de celles-ci.

Ces aides sont attribuées selon le degré de dépendance, évalué par le médecin de famille et par le Conseil Général mais également en fonction de vos ressources :

- APA, allocation personnalisée à l'autonomie
- Aide sociale
- Aide de la CNAV
- Prise en charge par votre mutuelle
- AAH : allocation adulte handicapé
- Prestation de compensation

L'association ADMR de Ménigoute

C'est un réseau composé de 16 bénévoles responsables des dossiers, 120 bénéficiaires adhérents et 27 salariées en CDI.

Les contacts : Bureau ADMR, 3 Place de la Mairie 79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05.49.69.11.02
Mail: admr.menigoutelachap@fede79.admr.org

Secrétaire : Annie BERNARD qui vous accueille lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Union Nationale des Combattants



L'année 2014 s'achève et en cette année mémorielle nous avons célébré le 96^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale qui a coûté 12 millions de morts sur l'ensemble des belligérants de la planète et dont 1 400 000 morts rien qu'en France.

Aujourd'hui plus aucun survivant de ce conflit ne peut témoigner de la dureté des combats durant ces 4 années. C'est pourquoi un devoir de mémoire nous incombe et nous ne pouvons que rendre hommage à tous ces soldats de métropole, d'outre-mer, et des pays alliés qui ont fait preuve d'un courage exemplaire pour aller mourir au champ d'honneur souvent loin de chez eux et dans des conditions déplorables.

C'est pour cela que je vous invite petits et grands, hommes ou femmes, français ou étrangers, à nous rejoindre au monument aux morts le 8 Mai et le 11 Novembre de chaque année pour célébrer la fin des hostilités de ces 2 guerres, cela ne nous prend que quelques heures mais nous devons ce devoir de mémoire !

Notre association compte aujourd'hui 34 adhérents et je vous invite à nous rejoindre, cette association est ouverte à tout le monde, pas besoin d'être militaire, il suffit d'une cotisation de 20 euros qui inclut l'abonnement au journal mensuel « La voix du combattant », pour être sympathisant.

Nous avons besoin de vous pour que notre association puisse perdurer dans le temps, et nous en profitons aussi pour remercier les 3 municipalités pour leurs subventions. Une délégation de quatre adhérents et leurs épouses ont participé au pèlerinage rencontres de Lourdes du 19 au 24 Juin 2014. Témoignages vécus sur les guerres Indochine, Algérie, Liban, Kosovo ont été des moments très forts.

Le congrès départemental a eu lieu cette année le 28 Juin à Parthenay et nous avons une fois de plus une forte mobilisation, l'année prochaine il sera organisé à Airvault le Samedi 20 Juin 2015.

Club Génération Mouvement (Aînés ruraux)

Cette année 2014 compte environ 70 membres inscrits à ce club.

Les soirées récréatives ont lieu le jeudi après-midi à la salle socio-éducative. Là, se disputent entre adhérents les parties de belote, manille, scrabble ou autres, au gré de chacun. Rafrâichissements et goûters sont offerts en milieu de soirée.

Diverses animations sont proposées tout au long de l'année : mini-concours entre adhérents, pique-nique en été, bûche de Noël, soirées gaufres, brioche des rois.

Ainsi que des repas conviviaux au printemps et à Noël sans oublier la journée rencontre avec les autres clubs des aînés du canton.

Le 22 Mai 2014, les adhérents se sont retrouvés au restaurant de Bois-Pouvreau pour fêter les 40 ans d'existence du club.

Il a été organisé deux concours de manille et un bal en Juillet.

Une randonnée pédestre ouverte à tous a lieu le deuxième mercredi de chaque mois à Vasles et le quatrième mercredi à Ménigoute en accord avec l'amicale de Vasles.

Le club des retraités est ouvert à tous. Les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire le jeudi 15 Janvier 2015 lors de l'assemblée générale, à 14h à la salle des Fêtes de Ménigoute à l'occasion de la brioche des rois.

Le Bureau.

Association des étudiants de l'IFFCAM



PÔLE SCIENCE & NATURE



L'IFFCAM a dix ans et la rentrée 2014 a accueilli la 11^{ème} promotion le 10 septembre dernier de 14 étudiants inscrits en Master 1^{ère} année.

Les étudiants poursuivant la deuxième année de Master sont au nombre de 12.

26 étudiants ont donc pris possession du site de l'IFFCAM pour l'année 2014-2015 en attendant les dernières recrues sur la formation en photographie qui débutera en janvier 2015.

Le site de 70 ha -appartenant au Conseil général des Deux-Sèvres- permet toujours à ces étudiants de choisir à demeure des écosystèmes aussi variés que des bois, prairies, étangs ou bocages... pour leur immersion dans le documentaire animalier.

La neuvième promotion d'IFFCAMiens prépare, quant à elle, son tournage de fin d'études avec un projet de film en Islande pour 2015.

Si toutes les dates sont respectées, le film devrait pouvoir être projeté en ouverture du FIFO 2015.



La huitième promotion a présenté son film, réalisé au Sénégal -"Picci Toubab, l'oiseau des blancs"- à l'ouverture du dernier Festival de Ménigoute. Ce film raconte la relation des habitants d'un petit village, Kousmar, avec les colonies de faucons crécerellette qui viennent chaque année passer l'hiver auprès d'eux.

La diffusion de ce film est prévue en région. Trois dates sont déjà programmées : le 3 février 2015 à la Rochelle, le 6 février à Poitiers et le 16 avril à Angoulême.

La même promotion a, comme tous les ans, également assuré l'exposition 2014 installée dans la grange de l'IFFCAM sur le thème de leur voyage au Sénégal. Cette exposition sera présentée à Zoodyssée en forêt de Chizé de juin à septembre prochains.

L'exposition, tout comme le film présenté au FIFO, ont reçu un très bon accueil et nous attendons tous 2015 pour partir vers l'Islande.



Gymnastique Volontaire

Pour cette saison 2014-2015, le club Gymnastique Volontaire compte 43 adhérents, répartis dans les 2 séances proposées :

- Douceur et relaxation :

Séance le lundi de 11h00 à 12h00 pour les seniors.
Animée par Dominique FORISSIER

- Rythme et step :

Séance le jeudi de 20h15 à 21h15 incluant en plus du rythme, le step.
Tout cela animé par Sophie Longeau.



Les différentes séances ne sont pas saturées en effectif, vous pouvez alors nous rejoindre pour une activité sportive, à votre rythme et sous toutes les formes (cardio, gym douce, step, stretching, abdos, relaxation).

Vous pouvez venir découvrir la gymnastique volontaire, les 2 premières séances sont gratuites !

Vous pouvez contacter Madame Isabelle DESCHAMPS, Présidente de l'association, au 05 49 64 87 80.

Tarot Club Ménigoutais

Notre petit club de tarot démarre une fois de plus sa saison sur une note positive. En effet, le nombre d'adhérents pour l'année 2014/2015 avoisine la trentaine et leur assiduité à la séance du vendredi soir est toujours aussi constante.

Depuis l'assemblée générale de juin dernier, le conseil d'administration a légèrement modifié le bureau en élisant deux co-présidents, Régis Bergeon et Stéphane Chaigne assistés d'une secrétaire, Sylviane Portron et d'une trésorière, Jacqueline Lannoy.

Le club n'a pas modifié ses activités qui sont les suivantes :

Un concours interne tous les deux mois organisé par deux membres volontaires et se déroulant un dimanche après-midi.

Deux grands concours annuels en donnez libres ouverts à tous.

Le dernier a eu lieu le 15 novembre 2014 à la salle des fêtes. Il a réuni 72 joueurs venus de tout le département et des départements limitrophes et a vu la victoire de Jacky Turpeau, l'un de nos adhérents.

Un repas de fin d'année le premier dimanche de décembre.

Une assemblée générale le dernier dimanche de juin suivie d'un repas pris en commun puis d'un concours dit « de fin de saison ».



Ainsi, les adhérents du club, en dehors de la séance du vendredi soir à 20h30 à la salle socio-éducative, ont de nombreuses occasions de se rencontrer et de passer ensemble des moments conviviaux autour du tarot.

Surtout, n'hésitez pas à venir retrouver cette joyeuse bande de taroteurs !

Association Lift Yoga

L'association lift yoga a repris son activité les lundis de 19h00 à 20h15.

Les cours sont assurés par un professeur diplômé de yoga et de l'énergie Mme Bellot Angélique.

Le yoga c'est l'unification du corps et de l'esprit pour arriver à l'harmonie. C'est une activité physique douce qui entraîne le bien être. Les exercices sont à la fois physiques et respiratoires, ils permettent d'oublier le stress quotidien et de parvenir à la détente et à l'apaisement permettrait à la fois de s'assouplir, et qui serait en même temps un moment de détente dans la semaine.

Plusieurs yogis ont participé à un stage de yoga organisé par Angélique à Saint Martin de Saint-Maixent.

N'hésitez pas à venir essayer, la première séance est gratuite.



Lift yoga fait partie de l'association Lift qui permet aux anglaises et aux françaises de venir échanger. Ces échanges ont lieu tous les lundis de 14h00 à 16h15.

Lift yoga a participé au Téléthon par la vente de gâteaux.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler Marthe au 05 49 69 93 80.



Entente Sportive Fomperron-Ménigoute (ESFM)

Composition du bureau

Président : BERGEON Alain

Vice-présidents : ALLARD Franck, SENELIER Christian

Secrétaire : BERGEON Patrice

Secrétaire adjoint : PAILLOUX Damien

Trésorier : DESRE Gilbert

Trésorier adjoint : ROUX Cédric

Membres : CHULEVITCH Sébastien, DELAVault Grégory, DUPUIS Frédéric, ECALLE Jean-Luc, GUILBARD Edouard, JAMET Philippe, LABOURET Pierre, MANDIN Jean-Jacques, SABOURAULT Guillaume, SABOURAULT Michel

Arbitre : CHULEVITCH Sébastien



Sympathisants : DELAVault Hubert, DESRE Joël, POTREAU Michel

Mouvements de joueurs à l'inter saison

Départs : CHAIGNE Loïc arrête sa carrière sur blessure
DERRE Patrice et GUIGNARD Alexis pour l'ASPM

Nouveaux joueurs : ALLARD Baptiste arrive de l'ASPM Jeunes
PORTRON Jonathan

Liste des joueurs

ALLARD Baptiste,	ALLARD Franck,
BERGEON Arnaud,	BONNEAU Valentin,
BOUCHET Dany,	CHANCONY Mickaël,
DAVID Jérôme,	DELAVault Grégory,
ECALLE Jean-Luc,	GUILBARD Edouard,
LABOURET Pierre,	MAINSON Yann,
MANSON Antonin,	MANSON Yoann,
MASTEAU Kevin,	PAILLOUX Damien,
PORTRON Jonathan,	RIZZO Florian,
ROUX Cédric,	SABOURAULT Guillaume,
THOREAU Frédéric	

Calendrier des matchs (4^{ème} division – poule D)

Cette saison tous les matchs ont lieu sur le terrain de Ménigoute (les douches du terrain de Fomperron étant défectueuses)

Dates à retenir :

1 ^{er} février 2015	ESFM – EXIREUIL 1
15 mars 2015	ESFM – VILLIERS EN PLAINE 1
29 mars 2015	ESFM – ST LIGUAIRE 3
12 avril 2015	ESFM – CHOLETTE 1
19 avril 2015	ESFM – CHAMPDENIERS 2
24 mai 2015	ESFM – SCIEQ ST REMY 1

Les entraînements, assurés par Grégory DELAVault se déroulent le mercredi à 19 heures à Fomperron ; en cas de très mauvais temps nous disposons de la salle omnisports de Ménigoute.

Franck ALLARD est responsable du coaching lors des matchs.

Après 8 matchs, 3 victoires, un nul et 4 défaites l'équipe se classe en milieu de tableau. Le moral reste entier malgré nos trois absents de longue durée sur blessure (BERGEON Arnaud – PAILLOUX Damien – SABOURAULT Guillaume)

Concernant les coupes :

Après 2 tours en coupe du Centre Ouest, nous sommes toujours en compétition pour la coupe des Deux-Sèvres ; nous disputons le 3^{ème} tour à Pompaire qui évolue en 3^{ème} division.

Objectifs 2014 - 2015

Nous souhaitons le maintien dans une excellente poule de 4^{ème} division et espérons un bon parcours en coupe. Il serait souhaitable d'engager une seconde équipe pour la saison prochaine avec les jeunes qui, de plus en plus nombreux, assistent aux entraînements et désirent jouer au sein du club.

Au printemps nous envisageons d'organiser un déplacement pour un match de D1

Pour tous renseignements contacter le Président au 06 81 99 77 77 ou se présenter lors des entraînements du mercredi ou lors des matchs à Ménigoute nous vous accueillerons très volontiers au sein de notre petit club bien sympathique.



Bonne saison 2014 – 2015 et bonne année à tous.

Le Président Alain BERGEON

Dates à retenir

Samedi 7 mars 2015
Concours de manille à 13 h 30 à Ménigoute
Vendredi 1^{er} mai 2015
Tournoi de sixte CCPG à Ménigoute
Week-end du 20 juin 2015
Méchoui de fin d'année à Ménigoute
Vendredi 6 novembre 2015
Soirée andouille



Basket Club du Pays Ménagoutais (BCPM)

Jeu, esprit d'équipe et convivialité

25 licenciés répartis entre jeunes et séniors.

Chaque vendredi soir, Patrice DUFOUR accueillent les enfants de 2006 à 2002 de 18h à 19h30 pour l'entraînement, et assure les matchs le week-end pour les enfants de 2006 à 2004 en U11.



L'équipe du BCPM vous invite nombreuses et nombreux à découvrir le basket et grandir nos effectifs filles et garçons.

De plus, cette année une nouvelle équipe a vu le jour : « l'équipe LOISIRS ».

Nous avons mis en place un créneau horaire le vendredi soir de 19h45 à 21h et plus pour accueillir joueuses et joueurs de tout âge, adeptes du basket.

Le basket LOISIRS se pratique dans le respect, la convivialité et sans contrainte.



Un championnat amical est en cours avec la participation des clubs des Deux-Sèvres et de la Vienne, qui se déroulera en semaine sur les créneaux horaires de chacun.

Alors n'hésitez pas à venir essayer et rejoindre nos équipes !

Contact : Sandra GAILLARD 06.21.43.22.63

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2015.

L'EQUIPE DU BCPM

A venir

Un tournoi 3x3 accueillant enfants, parents, licenciés ou non Soirée Paëlla le samedi 18 avril 2015 à la Salle des Fêtes de Ménagoute

Musculation

Comme les années précédentes, la salle maintient un taux de fréquentation stable.

A ce jour, nous avons un effectif de 44 adhérents.

Le budget de cette année a été centralisé sur un vélo elliptique et deux rameurs de la marque Kettler.



Les horaires sont les suivant :

- le Lundi : de 18h à 21h.
- le Mardi : de 9h à 21h.
- le Mercredi : de 9h à 20h.
- le Jeudi : de 18h à 21h.
- le Vendredi : de 9h à 21h.
- le Samedi : de 10h à 12h.

Les tarifs sont restés les mêmes qu'en 2013 :

- La cotisation annuelle est de 50€.
- L'adhésion au COCC est de 5€.
- La séance est à 3€.

Pour cette nouvelle année, n'hésitez surtout pas à venir découvrir la salle, vous pouvez m'appeler au 06 08 54 51 81, je serai à votre écoute.

mickael.rouil@orange.fr

Mickaël ROUIL



Boules en bois et Pétanque

L'année 2015 arrive à grands pas.

2014 a été entaché de départs prématurés et inattendus, mais la vie continue...

Cette année de nouveaux licenciés nous ont rejoints ce qui nous permet de maintenir les effectifs : 24 licenciés.

Nous tenons à remercier toutes les bonnes volontés qui, comme d'habitude, ont participé à nos manifestations, nous comptons une fois de plus sur elles pour l'année prochaine.

MEILLEURS VŒUX A TOUS !



DATES A RETENIR POUR 2015 :

Les concours de pétanque, programmés sur le terrain de l'Aurière, ont toujours lieu à Pâques, à la Pentecôte et à l'Ascension, à savoir :

- le lundi 06 Avril 2015 - Pâques
- le jeudi 14 Mai 2015 - Ascension
- le lundi 25 Mai 2015 - Pentecôte

Les recettes du 14 Mai 2015 seront entièrement reversées au Centre de Recherche Agrée de Moelle Osseuse l'ADEL 17.

Sur le même terrain de l'Aurière, se dérouleront les concours de boule en bois dont les dates viennent juste d'être validées à savoir :

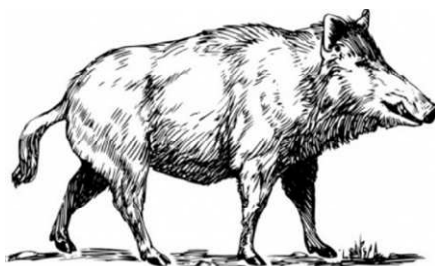
- les samedi 11 et dimanche 12 Juillet 2015
- les samedi 15 et dimanche 16 Août 2015
- les samedi 26 et dimanche 27 Septembre 2015

(Tous les concours se joueront en doublettes).

ACCA

Le 14 juillet 2014, nous avons organisé un concours de pétanque. Des jeux en bois et des jeux gonflables étaient à disposition de tous et toutes. Nous avons passé un très bon après-midi. Ces activités seront reconduites en 2015.

Le 16 août 2014, de nombreuses personnes se sont retrouvées pour passer une agréable journée autour des cuissots de sanglier à la broche. Nous avons organisé un vide-grenier pour la première fois à cette date.



Devant le succès de ces animations, ces activités seront également reconduites le 3^{ème} week-end d'août 2015.

L'ACCA remercie le Conseil Municipal pour l'accès à la salle des sports et le prêt du matériel. Nous remercions aussi la SEP pour le prêt des stands, des tables et des bancs.

Le Bureau

Dates à retenir :

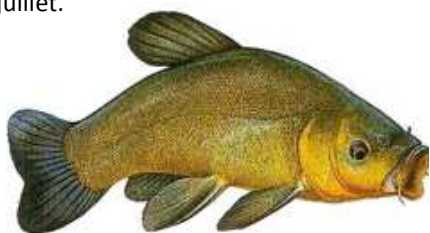
- 14 Juillet 2015 : concours de pétanque
- 16 Août 2015 : cuissots de sanglier à la broche et vide-grenier

Société de pêche

L'AAPPMA la Tanche Menigoutaise compte une cinquantaine d'adhérents. Nous avons la gestion de la Vonne sur un parcours de 5,2 km qui s'étend du pont de la Barre jusqu'à la limite du département de la Vienne au lieu-dit le Moulin de Pouvreau.

La saison de pêche débute pour la majorité d'entre nous, le 2^{ème} samedi du mois de Mars, avec le traditionnel lâcher de truites, certaines de belle taille, nécessitent quelques acrobaties et remplissages de bottes pour les sortir de l'eau !!

Des alevinages en poissons blancs et carnassiers vont se réaliser en cette période hivernale. L'ouverture du brochet et du sandre aura lieu le 1^{er} mai et celle du black bass fixée au mois de juillet.



Des travaux de nettoyage et d'entretien de la rivière sont effectués tous les ans. De nombreux arbres devront si possible être sortis de la rivière.

Les cartes de pêche sont en vente depuis Noël chez M. Guy MANSON à la Pagerie ainsi qu'au bar-tabac Le p'tit Boucard, où vous trouverez aussi matériel de pêche et appâts vivants. Les cartes sont aussi disponibles via le site internet : www.carpeche.fr.

L'élection d'un nouveau bureau aura lieu en décembre 2015, 7 membres seront élus. Cependant ceux-ci devront avoir pris leurs cartes de pêche 2014 et 2015 dans la société.

Je vous souhaite de passer d'agréables et belles journées au bord de l'eau !

Les Sapeurs-Pompiers

Le nombre d'interventions pour l'année 2014 a été moins élevé que l'an passé. Nous en avons effectué 140.

Cette année, plusieurs personnes ont intégré notre centre. Tout d'abord, Sylvain DEBELHOIR nous a rejoints depuis le 1^{er} décembre. Après quelques années de Sapeurs-Pompiers dans le centre d'intervention et de secours de Melle, il a décidé de construire son nid familial dans notre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à sa famille.

D'autre part, la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers s'est agrandie avec quatre nouvelles recrues :

- Jules BATY
- Gaëtan DELALANDE
- Maxime ENCLOS
- Jonathan GARREAU

Notre section compte sept jeunes qui se forment tous les samedis matin de 8H30 à 12H30 au métier de sapeurs-pompiers autant en incendie quand secourisme. Cette formation dure quatre ans afin d'aboutir à un brevet national. Bravo !!!

Merci aussi aux formateurs qui les entourent quotidiennement.

Dans les faits marquants de l'année 2014, nous ne pouvons que penser à l'accident de la voie publique se situant au niveau du Pont de la Laiterie. Une journée où nous avons eu quelques frayeurs...

Ltn François BRANGIER
Chef de centre



Association Sportive du Pays Ménégoûtains (ASPM)

ASSOCIATION SPORTIVE DU PAYS MÉNÉGOUTAIS

582 291 visites

<http://aspm.footeo.com>

Accès staff



Bien qu'administrativement le Pays Ménégoûtains n'existe plus, l'ASPM continue de rayonner sur son territoire géographique. Tous les jeunes des 11 communes connaissent nos 2 secteurs d'activité : le multisport en partenariat avec le CSC du canton de Ménégoûte et le football. Les adultes nous réduisent souvent à un club de football mais nous revendiquons d'être bien plus. Nous contribuons à développer la pratique multisport pour tous en milieu rural et nous participons, dans notre domaine sportif, à l'éducation de la jeunesse.

Pour la partie football, nous utilisons principalement les installations sportives des communes de Vasles, Ménégoûte et Vausseroux mais nos licenciés proviennent des 11 communes. Nous regrettons, pour le football, de la mise en sommeil du club du FC St Martin Vausseroux mais nous nous réjouissons de parvenir rassembler maintenant la quasi-totalité du Pays Ménégoûtains. L'ASPM a récupéré de nombreux joueurs seniors du FC SMV et nous avons pu conserver les 4 équipes seniors que représentaient nos deux clubs. Nos équipes évoluent au niveau départemental (D1, D4, D5 et D5) et les résultats sont encourageants, voire bons, au moment où ces lignes ont été écrites.

Notre objectif principal reste tout de même de permettre à tous nos adhérents de vivre leur passion pour le football (joueurs et dirigeants) dans la convivialité et le respect de chacun. Ensemble, nous cherchons à prendre du plaisir et à progresser collectivement. Il nous semble y parvenir de belle manière pour l'instant.

L'effectif de nos jeunes est en augmentation et cela nous permet de proposer à chacun une pratique adaptée à son âge et à son niveau de pratique. L'encadrement des jeunes est suffisant en nombre mais nous sommes toujours prêts à accueillir de nouvelles forces pour étoffer l'équipe d'éducateurs ou remplacer des étudiants bien occupés par leurs études. Le club dispose également d'une quarantaine de dirigeants bénévoles et de deux éducateurs salariés : Emilien Blot a rejoint Romain PARNAUDEAU en tant qu'emploi d'avenir depuis le 1 mars 2014.



Nos U15 (cela correspond à 4^e et 3^e au collège) découvre cette saison le football à 11.

La partie multisports de notre activité se fait en partenariat avec le CSC du canton de Ménégoûte. L'ASPM anime, via ses salariés, des activités multisports sur différents temps : les Activités Périscolaires (APS) et les Accueils Educatifs Périscolaires (AEPS) sur les communes de Fomperron, Ménégoûte, Reffannes, St Martin du Fouilloux, Vausseroux et Vasles. Avec la réforme des rythmes scolaires et l'arrivée d'Emilien en tant que salarié, ce projet multisports est en cours de développement pour devenir un véritable projet sport-santé. Nous avons d'ailleurs reçu en début d'année scolaire le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Région Poitou-Charentes.

Emilien et Romain participent aussi à d'autres actions du CSC : journée des associations, semaine du jeu et du jouet, soirée jeux, ... L'été, ils encadrent plusieurs centres de vacances à dominante sportive sur le canton et ailleurs. Ils sont également présents au collège de Ménégoûte à raison de deux heures par semaine dans le cadre de l'accompagnement éducatif.



Les APS et AEPS sont l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles activités sportives.

Si, comme nous, vous aimez le football, vous pouvez adhérer à l'ASPM en tant que joueur ou dirigeant. Il y aura forcément une place pour vous. Vous pouvez aussi simplement nous soutenir en devenant supporter de l'ASPM (20€). Vous recevrez ainsi notre journal interne qui vous permettra de suivre nos actualités et d'être au courant des matchs et manifestations à venir en Pays Ménégoûtains.

Contact : aspm@footeo.com

Vous retrouverez ces informations et bien d'autres sur notre site internet : <http://aspm.footeo.com>

Nous tenons à remercier la municipalité de St Martin du Fouilloux pour le soutien moral et financier qu'elle nous apporte.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2015 à tous.

Christophe DAVID, Co-président de l'ASPM.

Dates à retenir :

Samedi 7 février 2015 : dîner dansant de l'ASPM

Samedi 30 mai 2015 : ASPM CUP - tournoi U11 et U13

Samedi 6 juin 2015 : Assemblée Générale + tournoi seniors en semi-nocturne

Le Festival de Ménagoute

Fête sa 30^{ème} édition !

RETOUR SUR LE 30^{ème}

Crédit photo : Sarah Del Ben, invitée d'honneur du festival 2014

Le festival de Ménagoute s'est terminé dimanche 2 novembre après midi, avec la projection des films primés. Six jours forts de rencontres, de surprises et d'images merveilleuses qui ont permis, une fois de plus grâce au cinéma, de célébrer la nature et d'imaginer les actions de demain pour mieux la protéger.

Retour en images sur cette 30^{ème} édition...

➤ La remise des prix :

Plus que jamais, la protection la nature a été au cœur du message lancé par le jury cette année. Ainsi, la quasi-totalité des récompenses reviennent à des films dont le thème principal est l'étude et la protection de la nature. En témoignent le Lirou d'Or attribué à « Une vie de Grand Rhinolophe », un film financé par le Groupe Chiroptère Provence Alpes Côte d'Azur, ou encore le Prix du Jury attribué à « Attaque de requins à la Réunion », un film tentant de faire le point sur ce problème récurrent...

Loin d'images de nature gratuites, tous ces films clament haut et fort combien il est important de protéger notre patrimoine naturel... en grand danger aujourd'hui.

L'art animalier lui aussi a été célébré et les trophées Poitou-Charentes de l'Art pour la Nature ont été remis à 3 artistes : Laurent Baheux, photographe, Yves Fagniard, peintre et Christian Foessel, sculpteur sur bois.

Ainsi parce que le message était fort, et parce que c'était la trentième remise de prix, cette cérémonie de samedi soir était forte d'émotion.



Françoise Belly, Vice-Présidente du Conseil Régional de Poitou-Charentes, remettant le trophée de la région à Yves Fagniard, artiste peintre lauréat du Coup de pinceaux.



Jean-Jacques Fresko, Président du jury, remettant le Lirou d'or à Tanguy Stoecklé, lauréat du Grand Prix.



Martine Grasset, Présidente de la caisse du Crédit Agricole de Ménagoute, remettant le prix Jeunes Regards à Paul Aurélien Combre.

➤ Les espaces du festival

Sous un grand soleil, les six journées qui se sont écoulées ont permis aux festivaliers de profiter de l'ensemble des activités proposées : expositions, sorties nature, activités pratiques... il y en avait pour tous les goûts !



Entre le Forum et la salle de projection, un espace dédié aux animations juniors du CPIE Gâtine Poitevine et à l'Ecole de la laine.



La Chapelle Boucard accueillant l'exposition de Robert Hainard



Stand d'optique photo dans le forum



Stand du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

Le défi 1000 nichoirs

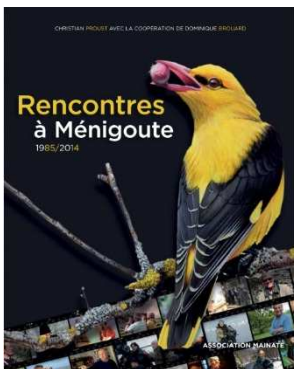
Chaque participant au Défi 1000 nichoirs est reparti avec sous le bras son nichoir et un contrat dans lequel il s'engage à suivre l'activité des oiseaux qui occuperont le nid. Des associations de protection de la nature, comme le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, la LPO, récolteront les données... La science participative est en marche !

La conférence de Francis Hallé

Mercredi 29 octobre, la parole de Francis Hallé s'est répandue dans la grande salle de projection du festival. La conférence a été accompagnée de la diffusion du film de Luc Jacquet, « Il était une forêt ».



➤ Spécial 30e



Un livre et un film

Pour fêter la 30e édition du festival, l'association Mainate et la société de production Fifo Distribution ont présenté un livre « Rencontres à Ménigoute », un ouvrage qui donne à comprendre l'événement, mais aussi des perspectives ! Ainsi qu'un film « Un Rendez-vous tout naturel ».

Ce beau livre et le DVD sont disponibles sur le site internet de Fifo Distribution et à l'association Mainate.

Trois soirées surprises

En mémoire aux débuts du FIFO, les 3 premiers prix des 3 premiers festivals ont été diffusés en fin de soirées : « Camargue Grandeur Nature » de Laurent Charbonnier, « La Nonette du Groenland » de Michel Terrasse et « Puffins » de Ian Mac Carthy de la RSPB. Dans la salle plusieurs spectateurs nous ont confié qu'ils étaient là pour le 1er festival...Qu'elle n'était pas leur joie de retrouver ces films !



Michel Terrasse sur le plateau de Mainate TV

➤ Communiquer

En phase avec son temps, le festival développe depuis 4 ans de nouveaux moyens de communication. Ainsi, Mainate TV propose une heure de programme par jour. En parallèle, une équipe de 4 blogueurs et photographes animent heure par heure le blog de Ménigoute « Mon truc en plume ».

Nous vous proposons donc de poursuivre la découverte de notre 30ème édition au fil de ces divers médias !

MAINATE TV

<http://www.dailymotion.com/mainatetv>

SITE INTERNET

<http://menigoute-festival.org>

MON TRUC EN PLUME

<http://menigoute-festival.org/blog>

Rendez-vous au prochain festival, du 27 octobre au 1er novembre 2015 !

ETAT CIVIL

(Enregistré à Ménigoute du 1er Décembre 2013 au 30 Novembre 2014)

NAISSANCES

Lenny COLIN, 3 La Guérinière, né le 28 septembre 2014
Naël FEUVRIER, 8 L'Aurière, né le 26 mai 2014
Capucine GUILBARD, 1 Rue des Fauvettes, née le 08 juin 2014
Lola GUILBARD, 1 Rue des Fauvettes, née le 08 juin 2014
Périne JAMONEAU, Boutarlet, née le 19 janvier 2014
Naïssé JOLIVET, 14 Chemin de Beauvoir, née le 22 août 2014
Téophile LABOURET, 5 Rue des Pinsons, né le 05 août 2014
Bluenn SANCHEZ, 3 Rue Saint Marc, née le 09 juillet 2014
Kiara SEEUWS, 5 Rue Saint Marc, née le 08 avril 2014



MARIAGES

Victor GUILBARD et Ludivine JANUS, le 23 août 2014
Damien PAILLOUX et Céline COUTINEAU, le 30 août 2014

DECES

Jeanne ALBERT, le 05 décembre 2013
Maria BONNIN, le 14 juin 2014
Jeanne CIPRES, le 23 juin 2014
André COMTE, le 16 juin 2014
Jacques DALBY, le 8 mai 2014
Alfred GELIN, le 29 janvier 2014
Rolande GOUDEAU, le 01 juin 2014
Lucienne GUIGNON, le 29 décembre 2013
Louis HAYE, le 27 avril 2014
Ginette JOUANDET, le 20 août 2014

Valère JORIGNÉ, le 02 juillet 2014
Raymonde MIGNON, le 27 février 2014
Yvette MILLET, le 19 novembre 2014
Lucien PARNAUDEAU, le 18 février 2014
Lucette PIERRE-EUGENE, le 23 mars 2014
Fernande PINAUDEAU, le 23 juin 2014
Maurice PROUST, le 23 décembre 2013
Fernande ROUIL, le 02 août 2014
Maurice SABOURIN, le 30 août 2014
Paulette SOUCHET, le 28 janvier 2014

CALENDRIER 2015

Samedi 24 Janvier 2015 à 11 h 00 : Vœux annuels présentés par Monsieur le Maire à la salle des fêtes

JANVIER

Jeudi 15 janvier	Assemblée générale du club des Aînés Ruraux
Samedi 17 janvier	Concours de manille de l'Amicale des donneurs de sang
Jeudi 22 janvier	Don du sang
Samedi 24 janvier	Vœux du Maire
Dimanche 25 janvier	Repas communal des Aînés à la salle des fêtes

FEVRIER

Fin février	Loisirs puces créatives du Centre Social Cantonal
-------------	---

MARS

Samedi 7 mars	Concours de manille de l'Entente Sportive Fomperron-Ménigoute
Samedi 21 mars	Bourse aux vêtements organisée par le Centre Social Cantonal
Dimanche 22 mars	Bourse aux vêtements organisée par le Social Cantonal
Mardi 31 mars	Assemblée générale de l'Amicale des donneurs de sang

AVRIL

Lundi 6 avril	Concours de pétanque de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière
Vendredi 10 avril	Assemblée Générale de l'ADMR à la salle des fêtes
Samedi 11 avril	Concours de tarot du Tarot Club Ménigoutais à la salle des fêtes
Samedi 18 avril	Soirée Paëlla du Basket Club du Pays Ménigoutais

MAI

Vendredi 1 ^{er} mai	Tournoi de sixte de l'Entente Sportive Fomperron-Ménigoute sur le stade
Vendredi 8 mai	Cérémonie du 8 Mai
Jeudi 14 mai	Concours de pétanque de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière
Lundi 25 mai	Concours de pétanque de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière

Du 27 au 29 mai Semaine du jeu et du jouet organisée par le Centre Social Cantonal

Samedi 30 mai L'amicale des donneurs de sang fêtera ses 40 ans

JUIN

Week-end du 20 juin Méchoui de l'Entente Sportive Fomperron-Ménigoute

Samedi 20 juin Fête des écoles organisée par l'APE

Lundi 22 juin Don du sang

Dimanche 28 juin 25 ans de la Gâtine en musique

JUILLET

11 et 12 juillet Concours de boule en bois de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière

Mardi 14 Juillet Cérémonie et festivités du 14 Juillet

Mardi 14 Juillet Concours de pétanque de l'ACCA de Ménigoute

AOÛT

Dimanche 2 août Fête des Traditions Paysannes

15 et 16 août Concours de boule en bois de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière

Dimanche 16 août Cuissots de sanglier à la broche et vide-grenier de l'ACCA de Ménigoute

SEPTEMBRE

26 et 27 septembre Concours de boule en bois de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière

OCTOBRE

Vendredi 2 octobre Don du sang

Du 27 octobre au 1^{er} novembre Festival International du Film Ornithologique

NOVEMBRE

Vendredi 6 novembre Soirée andouille de l'Entente Sportive Fomperron-Ménigoute

Mercredi 11 novembre Cérémonie du 11 Novembre

DECEMBRE

Samedi 5 décembre Téléthon

